

Fonds Dr. Daniël De Coninck

Bourses pour les professionnels de l'aide et des soins de la première ligne Appel à projets 2025

Une initiative du Fonds Dr. Daniël De Coninck

Vous êtes passionné.e par votre métier dans la première ligne ? Vous vous rendez compte de l'importance de la collaboration avec vos collègues de l'aide et des soins ? Vous souhaitez **développer de nouvelles formes de collaboration** ou **améliorer de façon innovante des collaborations existantes entre acteurs de la première ligne** et vous considérez les personnes nécessitant de l'aide et des soins comme des partenaires ? Vous êtes prêt.e.s à partager vos expériences et à vous engager dans de nouvelles formes de collaboration ? Alors, les bourses du Fonds Dr. Daniël De Coninck peuvent vous intéresser !

Une bourse pour des 'individus'

Il s'agit de **valoriser un individu actif sur le terrain de la première ligne de l'aide et des soins en Belgique** (personnel infirmier.e, aide-soignant.e, médecin généraliste, assistant.e social.e, ergothérapeute, psychologue, kinésithérapeute, diététicien, logopède, pharmacien.ne, accompagnateurs dans le milieu du handicap ou de l'aide à la jeunesse, etc.).

La bourse est donc **liée à une personne** qui souhaite acquérir de **nouvelles compétences pour développer de nouvelles collaborations ou améliorer de façon innovante des collaborations existantes entre acteurs de la première ligne** en faisant :

- **de la recherche-action** autour d'un sujet qui intéresse et rassemble différents acteurs de première ligne et qui modifie concrètement sa pratique quotidienne. Le projet implique une **collaboration** entre différentes disciplines.
- **un voyage d'étude** ou **un séjour d'immersion** en Belgique ou à l'étranger pour découvrir et apprendre des pratiques innovantes de **collaboration** et les mettre en œuvre dans sa pratique quotidienne.

La bourse est destinée à une personne spécifique et n'est **pas transférable**.

Les connaissances acquises doivent avoir un **impact direct et tangible sur votre activité professionnelle** et un **intérêt concret pour les personnes nécessitant de l'aide et des soins au quotidien à domicile, ainsi que pour le réseau interdisciplinaire qui vous entoure**.

Collaboration innovante entre professionnels de la première ligne

Cette bourse **est destinée à un individu**, professionnel de la première ligne, ayant la capacité de développer de l'expérience et des connaissances pertinentes stimulant les **collaborations entre les professionnels de la première ligne** dans différents contextes de travail.

Les connaissances accumulées collectivement peuvent être largement partagées avec d'autres travailleurs de première ligne et contribuent à **optimiser l'aide et les soins aux personnes dans leur vie quotidienne**.



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE

Fonds Dr. Daniël De Coninck

Les cinq piliers définis dans le ‘Quintuple Aim’ fournissent un cadre d’orientation¹.

La collaboration **interdisciplinaire** entre professionnels de la première ligne peut prendre différentes formes : collaboration au niveau local et du quartier entre acteurs de l’aide et des soins à domicile, etc. En travaillant ensemble, les professionnels apprennent à connaître les disciplines de chacun et peuvent mieux répondre aux besoins de la personne.

Quel est le montant des bourses ?

Les bourses peuvent varier de 500 euros à 35.000 euros :

- Pour de la **recherche-action sur de nouvelles formes de collaboration** ou pour **améliorer de façon innovante des collaborations existantes** entre acteurs de la première ligne de l’aide et des soins, le soutien sera de **maximum 35.000 euros**.

Ce montant couvrira la rémunération du temps libéré et les frais liés à la recherche (soutien d’un partenaire académique, déplacements, accès à une base de données, frais d’implémentation/de dissémination, etc.)

OU

- Pour un **voyage d’étude ou séjour d’immersion en Belgique ou à l’étranger pour découvrir de nouvelles formes de collaboration** entre acteurs de la première ligne de l’aide et des soins, le soutien sera de **maximum de 10.000 euros**.

Ce montant couvrira les frais de déplacement et/ou de séjour, ainsi que les frais d’implémentation/dissémination, etc.

Les bourses ne financent **pas de matériel**.

Critères d’admissibilité

- Le/la candidat.e est un.e professionnel.le de la **première ligne** de l’aide et des soins de première ligne.
- Le/la candidat.e exerce une activité de **terrain en Belgique** dans le secteur de l’aide et les soins de première ligne **depuis au moins 3 ans** et y consacre **plus de la moitié de son temps** de travail.
 - o Le temps alloué à donner des formations ou des cours n’entre pas en ligne de compte.
 - o Un ancrage avec le terrain doit être maintenu, y compris dans le cadre d’un projet de recherche-action ;
 - o La personne qui introduit le projet est la personne qui est active sur le terrain ;
- La bourse sera utilisée pour une **nouvelle initiative** ;
- Le/la candidat.e aura, le cas échéant, l’accord de son employeur ;
- Le/la candidat.e n’aura pas été soutenu précédemment par la présente bourse ;
- La bourse couvrira ce qui n’est pas finançable par ailleurs ;
- Le voyage/séjour ou la recherche doit démarrer dans les 6 mois qui suivent le financement (fin juin 2025 au plus tard).
- Le/la candidat.e qui introduit un dossier de recherche-action a suivi le webinaire ou a visionné l’enregistrement du webinaire.

¹ <https://www.integreo.be/fr/soins-integres/objectifs>; www.vivel.be/nl/nieuws/quintuple-aim

Fonds Dr. Daniël De Coninck

N'entrent pas en ligne de compte :

- Les personnes qui exercent une fonction de management ou de coordination ;
- Les personnes qui font déjà de la recherche financée par un centre universitaire, hospitalier, une haute école, etc. ;
- (Recherche sur) les partenariats en place depuis un certain temps ;
- Les personnes qui font de la recherche, un voyage d'étude ou un séjour d'immersion pour le compte d'une association, d'une fédération, etc. ;
- Les bourses pour la valorisation et la dissémination de résultats ou la poursuite d'une recherche en cours.
- Les frais de participation à une formation ou à un congrès.

Critères de sélection

- **Motivation** et disponibilité du/de le candidat.e
- Intérêt de la **thématique** pour le/la candidat.e, pour la première ligne et pour le groupe cible
- **Degré de collaboration initiée** par la bourse entre les travailleurs de la première ligne
- **Impact** concret de la bourse sur la première ligne et sur les personnes nécessitant de l'aide et des soins à domicile
- Capacité et **engagement** du/de la candidat.e à diffuser et **implémenter** les connaissances et compétences acquises dans le cadre de la bourse et qualité du plan de **dissémination** :
 - o Le/la candidat.e a réfléchi à la façon d'implémenter les résultats et de les diffuser au sein du réseau concerné voire plus largement ;
 - o Le/la candidat.e s'engage à partager des connaissances avec les autres boursiers ou professionnels de la première ligne dans le cadre des activités du Fonds Dr. Daniël De Coninck.
- **En cas de recherche**, une attention particulière sera portée à :
 - o la qualité de la question de recherche/hypothèse de recherche
 - o la qualité de la méthode proposée
 - o le monitoring et l'analyse de ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas et pourquoi
 - o l'ancrage scientifique de la recherche (soutien d'un partenaire académique qui n'est toutefois par l'initiateur, ni le coordinateur de la recherche)
 - o l'ancrage durable des résultats et de la collaboration

Calendrier et informations pratiques

- Date limite de dépôt d'un dossier de candidature : 17 septembre 2025.
- **Webinaire obligatoire** sur la recherche-action - 11/06 (10:00-11:30)
- Le Fonds organise une session d'information digitale le 11 juin 2025 à 10 heures sur le thème de la « recherche-action » et les étapes à suivre pour soumettre un projet de recherche-action. **Le webinaire est ouvert à tous, mais obligatoire pour ceux qui soumettent une candidature** et qui réaliseront la recherche. Vous pouvez **vous inscrire via [ce lien Forms](#)**. Si vous ne pouvez pas suivre le webinaire en direct, vous devez vous inscrire via Forms et vous recevrez ensuite l'enregistrement. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur le [site web](#) du Fonds ou sur sa [page LinkedIn](#).



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE

Fonds Dr. Daniël De Coninck

- La sélection se fera par un jury indépendant. Un court entretien avec le/la candidat.e sera organisée lors de la réunion du jury qui aura lieu l'après-midi du **17 octobre 2025**. Merci de garder cette date libre dans votre agenda.
- Communication des résultats : fin octobre 2025
- Réunion d'échange pour les projets soutenus début 2026
- Le dossier de candidature en ligne est disponible sur notre site internet www.kbs-frb.be. Vous pouvez commencer à compléter le dossier et le finaliser progressivement.

Des questions ?

- Pour des informations générales (comme des renseignements pratiques sur le dépôt d'un dossier en ligne), veuillez téléphoner au 02 500 45 55 ou envoyer un mail à proj@kbs-frb.be.
- Pour des informations spécifiques sur l'appel, prenez contact avec :
 - Isabelle Nguyen, T. 02 549 03 00 ou nguyen.i@mandate.kbs-frb.be

Fonds Dr. Daniël De Coninck

Le Fonds Dr. Daniël De Coninck soutient et élabore des initiatives qui améliorent la qualité de vie et la santé des personnes nécessitant des soins à domicile. Le Fonds entend contribuer à des soins de première ligne accessibles, de haute qualité et humains. Les initiatives tant locales que régionales, nationales ou internationales peuvent prétendre à une intervention du Fonds.

[Suivez le Fonds sur LinkedIn.](#)



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE